CONSEIL D'ADJOINTS

07/07/2014

Présents :

Madame GAUQUELIN
Monsieur LéVêQUE,
Madame ROTHEA,
Madame CHAPUS,
Monsieur BUGNET,
Monsieur GILLE,
Monsieur CASTELLANO,
Madame AZNAR.
Monsieur BROTTET excusé

1° MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE HANDICAPES

Un nouveau dispositif est prévu, intitulé « Agendas d'accessibilité programmée » (Ad'AP). Il permettra aux acteurs publics et privés, qui ne seront pas en conformité avec l'ensemble des règles d'accessibilité au 1er janvier 2015, de s'engager avant la fin 2014 sur un calendrier précis et resserré de travaux d'accessibilité. En cas de non-respect de l'Ad'AP, son signataire s'exposera à de nouvelles sanctions. Les petits établissements recevant du public disposeront d'un délai de 3 ans supplémentaires pour se mettre en conformité.

Avis du Conseil d'Adjoints :

Rédiger un marché dont l'objectif est :

- **Réalisation d'un état des lieux des bâtiments et de la voirie,**
- **Le recensement des obligations de la commune tant pour les bâtiments que pour la voirie en matière d'accessibilité handicapés,**
- **Le chiffrage des travaux induits par ces obligations,**
- **La proposition d'un échéancier sur trois ans conformément à l'Ad'AP.**

Un point est fait sur l'avancement des communes vis-à-vis de ce dossier. Montagny a déjà fait le nécessaire ainsi que Brignais.
Monsieur CASTELLANO rencontrera l'ancien adjoint à la voirie afin de savoir ce qui avait été réalisé dans ce domaine.

POUR ACTION Hélène CHILLET

2° EXPLOITATION DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER, BRIGNAIS GIVORS en ligne touristique vélo rail.

Monsieur PERNOT a rédigé un courrier à l'attention de Madame le Maire concernant une proposition dans le domaine indiqué ci-dessus. Il en est donné lecture au Conseil d'Adjoints.

Avis du Conseil d'Adjoints :

Le conseil d'adjoints n'envisage pas de donner une suite favorable à cette demande dans la mesure ou ce serait contraindre l' avenir de la ligne ferroviaire. L'objectif, à termes, étant de remettre le tronçon de ligne entre Brignais et Givors en service.

Réponse : Pour action Madame ROSSO

3°VENTE EN LIQUIDATION

Une circulaire préfectorale a été transmise le 26 juin 2014 et indique que désormais les communes assureront l'information et le suivi de ce genre d'événement.

Avis du Conseil d'Adjoints :

Constat est fait que les services préfectoraux se désengagent d'une mission supplémentaire. Ceci étant le nombre d'événements de ce genre ne doit pas être pléthorique sur notre commune.

Il est proposé, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un système déclaratif, que Madame MOUREN soit chargée de cette mission à l'accueil.

Pour action : suite à donner : Madame MOUREN

4° NETTOYAGE DU TERRAIN DE L'ANCIENNE MAISON MESTRE

Un devis de 5058 euros est présenté pour le nettoyage du terrain de l'ancienne maison MESTRE, il comprend la coupe d'herbe et la coupe de plusieurs arbres ainsi que la coupe et l'arrachage de la haie de laurier.

Avis du Conseil d'adjoints :

Il est absolument nécessaire d'avoir plusieurs devis.

En outre, il convient de gérer le dispositif avec Monsieur BONNET.

Il est rappelé que les pompiers peuvent aussi intervenir durant leurs entraînements pour réaliser ce genre de travaux. Pour autant si ce dernier dispositif est retenu il conviendra que Mr BONNET coordonne le tout.

Le devis, en l'état n'est pas retenu.

Pour action : Madame CHILLET

5° LIGNE DE TRESORERIE

Un marché a été lancé pour mettre en concurrence les établissements financiers dans ce domaine.

Pour l'instant, la trésorerie est suffisante, il convient néanmoins de donner suite à cette sollicitation afin de faire face à des échéances à venir.

Avis du Conseil d'adjoints :

Le choix se porte sur le Crédit Mutuel.

Pour action : Madame CHILLET décision municipale et courrier, information au candidat retenu

6° TENNIS

Le club de tennis se débarrasse de son ancien bar.

Une association est elle intéressée ?

Sinon déchetterie.

Le club de tennis demande s'il peut installer un lave vaisselle.

Avis du Conseil d'adjoints :

Le bar n'intéressant aucune association sera transporté en déchetterie par les soins du tennis.

Accord pour installation d'un lave vaisselle.

Il est fait un point sur la consommation électrique du club house qui semble très importante.

Il semble que l'éclairage des courts soit raccordé au compteur du club house.

Il est urgent de faire en sorte qu'un éclairage temporisé soit installé pour couper la lumière sur les cours à compter de 22 h 30 le soir.

Pour action : Madame CHILLET

7° RATIONALISATION DES ADRESSES MAIL DES AGENTS DE LA MAIRIE

Actuellement la plupart des agents de l'administration de la mairie ont une adresse mail faisant référence à leur nom.

Il a été proposé lors de la réunion hebdomadaire de personnel de ne plus faire apparaître les noms des agents mais leur fonction.

Voici les propositions :

Adresses actuelles	Adresses proposées	Fonctions exercées
malorie.meyssin@mairie-millery.fr	rh@mairie-millery.fr	Ressources humaines, affaires sociales, et CCAS
Beatrice.regnier@mairie-millery.fr	compta@mairie-millery.fr	Comptabilité
Françoise.perret@mairie-millery.fr	Urba1@mairie-millery.fr	Urbanisme
Christiane.maulave@mairie-millery.fr	Urba2@mairie-millery.fr	Urbanisme
Martine.saintjean@mairie-millery.fr	Admin1@mairie-millery.fr	Sitom (poubelles) cimetière, associations
Naima.baroudi@mairie-millery.fr	Admin2@mairie-millery.fr	Etat Civil, élections
Claire.mouren@mairie-millery.fr	accueil@mairie-millery.fr	Accueil
Isabelle.delorme@mairie-millery.fr	com@mairie-millery.fr	Communication

Service périscolaire	periscolaire@mairie-millery.r	périscolaire
Service voirie	Voirie-ev@mairie-millery.fr	Voirie espaces verts
Sarah Caplier	Enfance-culture@mairie-millery.fr	Direction Service enfance, jeunesse et culture
Didier Sannac	gestion@mairie-millery.fr	Contrôle et gestion
Hélène Chillet	dst@mairie-millery.fr	Direction des services techniques
Laure ROSSO	sg@mairie-millery.fr	Direction générale des Services.
Bibliothèque	Biblio.millery@wanadoo.fr	A réétudier.

Dans un premier temps il a été évoqué l'hypothèse que l'ancienne adresse puisse être gardée et que lors de la frappe l'accès soit redirigé sur la bonne adresse.

Très vite il est apparu que cette démarche n'inciterait pas les personnes à intégrer la nouvelle adresse.

Il est donc proposé que lors de la frappe de l'ancienne adresse un message soit envoyé pour indiquer qu'il y a désormais une nouvelle adresse.

Par ailleurs, il conviendra de communiquer à l'attention de la population via le site internet ces nouvelles adresses.

Avis du Conseil d'adjoints :

Avis favorable.

POUR ACTION : MALORIE MEYSSIN Voir Mr RAMET,

8° ELECTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES REPRESENTANTS DES COMMUNES DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Les représentants des communes et EPCI à la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) seront élus le 7 octobre 2014 (date du dépouillement).

L'AMF porte une liste.

Dans l'hypothèse ou d'autres listes souhaiteraient se présenter, le dépôt de la liste doit être fait avant le 10 septembre 2014 à 17 heures.

La date limite de réception des votes est fixée au 30 septembre.

Madame GAUQUELIN souhaiterait faire partie de cette commission. Il conviendra de prendre contact avec l'AMF pour proposer sa candidature. En outre, Madame GAUQUELIN voit madame LAMURE jeudi 10 juillet, elle lui en parlera.

POUR ACTION : Madame ROSSO contact avec l'AMF

TOUR DE TABLE

Madame CHAPUS Josiane :

Rappelle la mise en place de la semaine bleue et de différentes actions qui seront menées en direction des personnes âgées et isolées.

- Repas en commun pour lutter contre l'isolement et créer du lien social,
- Activités diverses en faveur des personnes âgées,

Monsieur CASTELLANO Michel :

Fait un point sur le chemin de Fligon et le coût que cela représenterait en termes de fiscalisation pour la commune.

Devant l'ampleur du chiffre il est demandé à Mr CASTELLANO de rappeler Mr MOUYON (technicien Sygerly) et ce d'autant plus qu'il ne s'agit que de la dissimulation de réseaux, il conviendra de procéder à l'achat des candélabres en sus.

Monsieur Jean Marc BUGNET :

Fait le point sur une réunion avec les services de la Poste qui se révèlent proposer des actions en direction des personnes isolées (portage de médicaments, visites à domicile pour rompre l'isolement). Pour autant ces services sont payants (prise en charge par la collectivité, même si le tarif semble en être modique).

Indique qu'au Coutois, deux entreprises se défont de gravats et de matériaux divers.

Madame GAUQUELIN indique que si l'on a connaissance de tels agissements, il faut adresser un courrier aux entreprises.

Madame ROTHEA Céline

Indique que le jeudi 10 juillet le règlement intérieur proposé pour le périscolaire par Mme CAPLIER sera examiné.

La réalisation des cartes de visite pour les élus : sera effectuée et réglée par leur soin.

Fait un point sur la commission économique de la CCVG : le schéma d'aménagement des zones artisanales sera voté en septembre.

Madame AZNAR Valérie

Indique que dans la journée un arrêté a été pris pour interdire la pratique du foot compte tenu de la météorologie. Elle ajoute que le président du club de foot n'était pas content. Il souhaite rencontrer Madame GAUQUELIN.

Madame GAUQUELIN souhaite que lorsqu'un tel événement se produit vis-à-vis d'une association ce soit un élu qui intervienne auprès de l'association, pas un agent de la collectivité.

Il semblerait en outre que les enfants du club aient « campé » aux abords du stade. Ceci est à contrôler et ne sera pas autorisé à l'avenir sur le terrain en herbe.

Madame AZNAR fait un point sur le ménage au tennis. Une heure de travail est enlevée à l'agent en charge de cet équipement. Il conviendra de rappeler à l'agent qu'elle n'a pas à faire la vaisselle des utilisateurs du club house.

Monsieur GILLE Martial :

Fait un point sur :

La commission voirie de la CCVG ;

Indique que les places de stationnement (en bleu) vont être tracées par la CCVG,

Un plan de hiérarchisation des voies a été initié à sa demande et un groupe de travail va se réunir à la rentrée (Madame LAMARE et Monsieur REDON) en feront partie.

Le schéma de circulation douce est en réflexion également, il s'agirait d'un axe nord sud.

Traitement de la voirie : la CCVG va abandonner les revêtements en gravillons pour un traitement par enrobé à froid.

Travaux sur la rue centrale : certaines parties de la voie sont très détériorées. Le tapis sera refait pour partie. Il est à nouveau évoqué la circulation difficile à double sens. Le placement de cette voie à 30 serait évoqué. Il conviendrait en outre que les gardes municipaux puissent effectuer des passages plus souvent sur cette rue afin de vérifier que les automobilistes ne circulent pas trop vite.

Monsieur GILLE évoque la possibilité de « traiter » cette voirie de la même manière que le chemin de Frontigny.

Monsieur GILLE fait un point sur la maison BIOLEY et met en exergue son état de grand délabrement. Il convient de s'interroger sur l'impact concernant les constructions mitoyennes.

Monsieur GILLE fait le point sur les deux maisons (parcelles 206 et 207). Il y a des infiltrations d'eau importantes sur la 207. Il conviendra d'y remédier avant de procéder à la vente.

Monsieur GILLE indique qu'il convient de réaliser une mission de programmiste pour la requalification du Centre Bourg, un marché est à réaliser. Monsieur GILLE a donné des consignes à Madame CHILLET en ce sens.

Madame GAUQUELIN rappelle que Madame ROSSO doit être informée.

Monsieur LEVEQUE Guillaume

Fait un point le recours à l'emprunt pour la salle spécialisée.

Madame GAUQUELIN intervient en indiquant que la collectivité doit se donner le temps et tous les moyens de connaître exactement la faisabilité des projets.

Monsieur GILLE ajoute qu'il faut avoir une vision à long terme des marges de manœuvre de la commune, qu'il s'agisse du recours à l'emprunt ou de la fiscalité.

Madame GAUQUELIN indique qu'en ce qui concerne la fiscalité les choses sont plus complexes qu'il n'y parait. Les bases de Millery sont faibles, c'est un constat fait par la trésorerie. Une actualisation des bases est un travail considérable qui ne peut être mené qu'avec les services de la D.G.F.I.P.

Pour ce qui concerne la réalisation de la salle spécialisée les services de la trésorerie se proposent de faire un audit. Néanmoins, il conviendra de fournir en amont un certain nombre d'éléments.

Madame GAUQUELIN Françoise

Indique que pour la salle spécialisée, elle demande à instruire le dossier dans une première étape jusqu'au PC et que parallèlement un plan financier soit monté pour examen par la trésorerie d'Oullins afin de pouvoir prendre une décision avec l'ensemble des éléments nécessaires.

CONSIGNES AUX AGENTS :

Madame GAUQUELIN rappelle que lorsque les agents partent en congés Ils doivent laisser l'accès à leur bureau. Les clés doivent être remises en mairie. En outre tous les mots de passe informatiques doivent être connus en mairie.

Lorsque l'on a un dossier personnel auquel la collectivité n'a pas à avoir accès celui-ci doit être intitulé : PRIVE, et protégé par un mot de passe si l'agent le souhaite. Pour tous les autres dossiers ils doivent être accessibles par tous à chaque instant.

Ceci sera porté au règlement intérieur du personnel prochainement votés par l'assemblée délibérante.

ORGANISATION DES CONSEILS MUNICIPAUX :

Désormais il est envisagé qu'il y en ait un tous les deux mois et qu'entre ce soient des commissions municipales qui soient réunies.

Le maire,

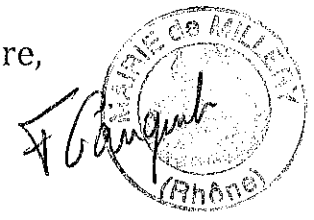

Françoise GAUQUELIN